

<http://www.plandecuques.fr/fin-de-l-enquete-plui-2019>



Fin de l'enquête PLUI 2019

- Mairie - Les services municipaux - Urbanisme -



Date de mise en ligne : mardi 5 mars 2019

Copyright © Ville de Plan de Cuques - Tous droits réservés

L'enquête publique est terminée.

Du 14 janvier au 4 mars 2019, une enquête publique d'ampleur s'est déroulée sur les 18 communes du Territoire Marseille Provence. Elle concernait le projet de PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) et des PDA (Périmètres Délimités des Abords) de monuments Historiques.

Un site Internet et un registre numérique ont été proposés pour permettre, à chaque habitant, de s'exprimer sur ces projets. Aujourd'hui, il n'est plus possible de faire part de ses remarques à la commission d'enquête en charge de l'enquête publique.

Comment savoir si mon avis a été pris en compte ?

- Le rapport d'enquête publique

La Commission d'enquête doit maintenant rédiger son rapport d'enquête publique.

La Commission exprimera à travers ce document, son avis, de manière non exhaustive, concernant les contributions déposées durant l'enquête publique.

Une fois remis à la Métropole, ce document sera mis à disposition du public, pendant un an, à l'adresse :

<https://www.registre-numerique.fr/p...>

La date de remise du rapport est prévue dans le courant du mois de mai.

- L'approbation du PLUI

Le PLUI doit être approuvé en décembre 2019 et entrera en vigueur au début de l'année 2020. Le document sera alors opposable et mis à disposition du public dans les mairies des 18 communes constituant le Conseil de Territoire et sur le site internet www.marseille-provence.fr.

Le PLUI sera alors consultable et chacun pourra vérifier si sa requête a été prise en compte dans les différentes pièces du document.